

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le prix est attribué aux personnes dont le.s nom.s figure.nt sur le bulletin de participation. Dans le cas d'un groupe, le prix est attribué à l'ensemble du groupe. L'envoi doit se limiter à 3 photos ou témoignages maximum, par participant ou groupe.

Le concours photos organisé par La Fédération des Acteurs de la Solidarité, en partenariat avec l'ANCV, s'adresse à toutes les personnes bénéficiant des Aides aux Projets Vacances, soit dans le cadre de séjours, soit dans le cadre de l'été Respirations.

Les participant.e.s au concours acceptent que leurs photos ou leurs vidéos soient publiées ou exposées par La Fédération des Acteurs de la Solidarité ou ses partenaires, dans le cadre de leur communication institutionnelle.

LE THÈME

Pour participer, vos photos devront s'accorder sur un de nos 4 thèmes :

- La photo la plus inspirante
- La photo la plus drôle
- La photo Coup de Cœur
- La plus belle vidéo

COMMENT PARTICIPER ?

- Remplir et signer un bulletin de participation disponible :
 - Par téléchargement sur le site de la F.A.S
 - Par simple demande par mail à vacances@federationsolidarite.org
 - Auprès de votre référent.e
- Nous renvoyer ce formulaire de participation, vos photos et vidéos de vacances
 - Par mail : vacances@federationsolidarite.org

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury prime une photo parmi celles envoyées. 3 critères seront retenus :

- Respect du thème
- Originalité des scènes photographiées et des témoignages
- Qualité des photographies, du cadrage, de la prise de vue, etc.
- Appréciation plus personnelle du Jury pour la photo coup de cœur
- Les photos peuvent être prises par téléphone portable, ou appareil photo numérique
- L'envoi des photos sur CD est autorisé, l'envoi par mail restant prioritaire

REGLEMENT

VACANCES POUR TOU.TE.S 2023

- La Fédération des Acteurs de la Solidarité se réserve le droit de retirer de la compétition des photos qu'elle considère, à son entière discrétion, comme offensantes ou inappropriées.
- Lors de l'envoi des photos, et/ou témoignages, il est impératif de préciser dans le mail : prénom.s, nom.s du/de la/des candidat.e.s, nom de la structure de rattachement, nom et prénom du/de la référent.e.

Attention : vous ne pouvez pas participer plusieurs fois la même année.

DATE LIMITE DE DÉPÔT

La date limite d'envoi des photos est fixée au MERCREDI 01 NOVEMBRE 2023 à l'adresse mail suivante : vacances@federationsolidarite.org

LE JURY

Le jury est composé de membres de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et de ses partenaires. Il se réunit en fin d'année 2023 pour examiner les candidatures.

CONTACT

Jean-Sébastien DESTON - vacances@federationsolidarite.org